## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAGORCE SEANCE DU 06 OCTOBRE 2025 à 20h30

Présents:

M. Bernard CHEVILLIAT, Mmes Marie-Laure GONTRAND et Marianne PAILLERON, MM. Hervé

OZIL et Patrick ASTIER.

Mmes Laurence HOTTE, Michelle FROMONT et Hélène BERTRAND, MM. Denis ROUME,

Nordine BOUZRAA et David ALBRAND.

Absents:

Mme Sylvie CANTA donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.

Mme Sidonie JABBOUR donne procuration à M. Nordine BOUZRAA. M. Gwenaël CHAZOT donne procuration à Mme Laurence HOTTE.

M. Cyrille PONSOT donne procuration à Mme Marie-Laure GONTRAND.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

## DE\_2025\_113 : DÉLÉGATION DE SIGNATURE POUR VENTE LOT 1 PETIT CHAROUSSAS

VU délibération DE\_2024\_30 du 25 mars 2024.

Le Maire rappelle qu'un des terrains du lotissement communal "Le Petit Charoussas" est toujours en vente selon la décision du Conseil municipal en date du 6 juin 2017 qui en ajustait les prix de ventes.

Le Maire expose que le lot 1 situé sur la parcelle K1651, d'une superficie de 753 m2 est mise en vente au prix de 52 710 euros et qu'une personne s'est manifestée pour s'en rendre acquéreur.

Cette parcelle est sollicitée par Monsieur Florian BARBE.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord à cette transaction, au prix indiqué, avec la personne précitée ;
- Charge le Maire de signer tout document relatif à cette vente ;
- Désigne Mme Marie-Laure GONTRAND et M. Hervé OZIL pour signer toute pièce et acte relatif à cette transaction en cas d'absence du Maire.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le

ID: 007-210701264-20251006-DE\_2025\_113-DE

M. Bernard CHEVILLIAT, Maire de LAGORCE